

MANUEL CORTINA

INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE GARANTIE

Cortina | Ravensburgstraat 8 | 8028 PZ Zwolle



Félicitations pour votre nouveau vélo Cortina ! Avec elle, vous avez de nombreux kilomètres de plaisir cycliste détendu et sans souci. le plaisir du vélo. Vous pouvez être sûr que votre vélo a été conçu et produit avec le plus grand soin possible. Vous pouvez être sûr que votre vélo a été conçu et produit avec le plus grand soin possible. Afin de Continuer à profiter pleinement de votre nouvelle Cortina, nous vous conseillons d'entretenir correctement votre vélo et de le faire régulièrement par votre concessionnaire Cortina. Pour de plus amples informations, veuillez vous référer au document intitulé manuel d'utilisation sur notre site web www.cortinabikes.

1. SÉCURITÉ

Votre sécurité passe avant tout dans notre entreprise. C'est pourquoi nous avons conçu les vélos Cortina de manière à ce que vous puissiez prendre la route sans insouciant. Pour votre sécurité, nous vous recommandons de lire les conseils de sécurité avant de monter sur votre vélo. Votre vélo est livré avec un QuickGuide, qui contient les informations les plus importantes pour la prise en main de votre Cortina sur la route tout de suite. Si vous avez acheté un vélo électrique Cortina, vous devez également lire le manuel d'utilisation du système électrique. En effet, des consignes de sécurité supplémentaires s'appliquent aux vélos électriques.

1.1 INSTRUCTIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

- Dès que vous vous mettez en route sur votre vélo, vous faites partie du trafic. Par conséquent, respectez toujours les règles locales et nationales le code de la route en vigueur dans le pays où vous circulez.
- Les bicyclettes Cortina sont conformes aux exigences fixées pour les dispositifs de transport personnel. Dans chaque pays, des exigences légales spécifiques peuvent s'appliquer à l'utilisation des vélos sur la voie publique. Veuillez obtenir des informations être informé par les autorités compétentes, par exemple le gouvernement.
- N'utilisez votre vélo que pour votre transport personnel. Veillez à ce que votre vélo ne soit pas soumis à des contraintes ou à des chocs extrêmes.
- Utilisez votre vélo pour l'usage pour lequel il a été conçu.
- Demandez à votre concessionnaire Cortina d'adapter votre vélo à votre taille et à vos besoins. Cela augmentera votre confort de conduite et sécurité.
- Ne jamais ajuster les pièces en roulant !
- Adaptez votre vitesse aux conditions météorologiques.
- N'oubliez pas que votre distance de freinage sera plus longue par temps humide, en cas de gel, de neige ou de boue sur la route.
- Gardez également à l'esprit que la distance de freinage sera plus longue à des vitesses plus élevées et avec une charge supplémentaire telle que des sacs ou des sièges pour enfants.
- Si la chaussée est glissante, tenez votre vélo à la main et n'utilisez pas le système d'assistance au pédalage des vélos électriques.

1.2 AVANT DE ROULER

- Ne conduisez pas lorsque vous êtes sous l'influence de drogues, de médicaments, d'alcool ou d'autres substances qui peuvent affecter votre capacité à conduire.
- Commencez prudemment si vous conduisez un nouveau vélo (électrique) pour la première fois.
- Une bicyclette avec assistance électrique ou avec un type de frein différent peut se comporter ou réagir différemment de ce à quoi vous êtes habitué.
- Les pédales peuvent être glissantes en raison du temps. Gardez toujours vos chaussures adaptées aux conditions météorologiques afin d'avoir une bonne prise sur les pédales.
- Portez des vêtements ajustés pour éviter que les vêtements amples ne se prennent dans les parties mobiles ou rotatives de votre vélo.
- Veillez à être toujours visible sur votre vélo. Surtout dans l'obscurité et par mauvais temps.
- Utilisez les feux avant et arrière dans l'obscurité ou par temps sombre, y compris le brouillard. Assurez-vous que vos réflecteurs et vos feux sont propres.
- Il est fortement recommandé de porter un casque pendant la pratique du vélo, qui doit être conforme à la norme NEN-EN 1078. Il existe également des pays où le port du casque à vélo est obligatoire. Vérifiez si cette obligation de port du casque s'applique dans le pays où vous utiliserez le vélo.
- Vérifiez si l'éclairage de votre vélo est suffisant pour être vu par les autres usagers de la route.
- Vérifiez la pression des pneus. En fonction du type et de la taille du pneu, le pneu lui-même indique la pression requise.
- Vérifiez toujours les freins avant de prendre la route. Vérifiez que les boulons sont toujours bien serrés et que les câbles de frein ne sont pas effilochés ou pliés. .
- Vérifiez si vos poignées sont bien serrées. Les poignées lâches et usées doivent être remplacées pour éviter les accidents.
- Repliez complètement la béquille avant de rouler.

1.3 PENDANT LE CYCLISME

- Gardez les deux mains sur le volant.
- Restez vigilant et ne vous laissez pas distraire.
- Appliquez les signaux manuels généralement acceptés pour indiquer la direction. Ne faites pas de mouvements avec le vélo qui pourraient mettre en danger les autres.
- Modérez votre vitesse et freinez plus tôt dans les descentes.
- Lorsque vous freinez (fort), n'utilisez jamais uniquement le frein avant, mais utilisez les deux freins. En utilisant uniquement le frein avant pourrait vous faire tomber en avant.
- Si vous devez prendre un virage serré sur un pedelec avec un moteur avant, attendez de pédaler jusqu'à ce que le vélo soit complètement revenu dans le sens de la marche avec le vélo. Cela empêche la bicyclette de sortir d'un virage.
- Ne transportez pas d'objets qui obstruent votre vue ou qui mettent en danger votre stabilité.
- Assurez-vous que la capacité de charge maximale de votre porte-bagages avant et/ou arrière n'est pas dépassée par les le transport d'objets ou de personnes. La capacité de charge maximale de votre transporteur est indiquée sur ce dernier. En cas de doute sur la capacité maximale de votre transporteur, veuillez consulter votre concessionnaire Cortina. Les porte-bagages sont ne convient pas au transport de personnes.
- Ne vous laissez pas tirer ou pousser par d'autres véhicules.
- Si vous tombez avec votre vélo, vérifiez toujours qu'il n'est pas endommagé.
- Le guidon doit toujours être remplacé après une chute, même s'il n'y a pas de dommage visible. Même des dommages invisibles peuvent entraîner une rupture au bout d'un certain temps. Nous vous recommandons de faire contrôler votre vélo par votre concessionnaire Cortina après une chute.

2. POINT D'ATTENTION

2.1 BAGAGES ET TRANSPORT D'ENFANTS

- Veillez à ce que la capacité de charge maximale du porte-bagages avant et/ou arrière ne soit pas dépassée lorsque vous transportez des bagages et/ou les enfants.
- Utilisez de préférence des sacoches Cortina des deux côtés de votre vélo pour vos bagages afin d'obtenir un bon équilibre.
- Utilisez de préférence des accessoires Cortina pour votre vélo Cortina. Cela peut se faire en concertation avec votre concessionnaire Cortina. Des pièces qui ne s'adaptent pas correctement peuvent endommager votre vélo et provoquer des accidents.
- Veillez à ce que les accessoires ou les bagages posés sur le guidon ne recouvrent pas vos feux ou les câbles du piège.
- Veillez à ce que vos bagages soient fixés de manière à ce qu'ils ne puissent pas se prendre dans des pièces mobiles ou rotatives.
- Ne transportez pas de bagages lourds sur votre vélo. Les bagages lourds peuvent déséquilibrer votre vélo, augmenter la distance de freinage et même endommager votre vélo.
- Ne transportez les enfants que dans un siège pour enfant homologué. Votre concessionnaire Cortina peut vous conseiller à ce sujet.
- Ne laissez pas votre vélo sans surveillance si un enfant est assis dans le siège enfant.
- Avant d'utiliser votre vélo, vérifiez que les sièges sont bien fixés et que l'enfant est bien assis dans le siège pour enfant, les pieds ne se trouvant pas entre les parties mobiles ou rotatives.
- Placez de préférence le siège de votre enfant à l'arrière du vélo. Il est fortement déconseillé de transporter un enfant sur le guidon, car cela aura une influence négative sur la fonction de direction. Si vous préférez utiliser un siège pour enfant à l'avant du vélo, assurez-vous qu'il est positionné de manière à pouvoir être retiré facilement. Assurez-vous que le siège est fixé à la potence du guidon ou au cadre. Demandez conseil à votre concessionnaire Cortina.
- Lorsque vous transportez des enfants sur votre vélo, vous devez tenir compte d'une distance de freinage plus longue.
- Sachez que vous pouvez perdre l'équilibre dans des situations inattendues lorsque vous transportez des enfants sur votre vélo. Il n'est pas recommandé de transporter deux enfants en même temps, tant à l'avant qu'à l'arrière du vélo.
- Avant de placer votre vélo sur le support, retirez votre enfant du siège car le vélo peut être déséquilibré par le poids de votre enfant.
- Ne fixez jamais un siège enfant en acier sur un guidon ou une sacoche en aluminium.
- Utilisez des sièges pour enfants avec une fixation sur le cadre ou la tige.

2.2 CADRE, FOUR FOURCHES ET PIÈCES

- Si votre vélo a subi une chute et que le cadre ou toute autre partie est déformée en conséquence, ne le remettez jamais dans sa forme initiale. Le matériau peut être déjà tellement endommagé de manière invisible qu'il y a un risque élevé qu'il se brise à tout moment. S'il est déformé, le cadre doit être remplacé. Dans une telle situation, demandez conseil à votre concessionnaire Cortina.
- Lors du montage d'accessoires, insérez toujours un matériau souple entre l'accessoire et le composant pour le protéger des dommages. Les rayures profondes peuvent entraîner des cassures.

2.3 TRANSPORT DE LA BICYCLETTE EN VOITURE

- Utilisez toujours un porte-vélo homologué, qui évite d'endommager votre vélo pendant le transport.
- Vérifiez toujours avant le départ qu'aucune pièce ne peut se détacher pendant le voyage. Pensez par exemple au sièges pour enfants, pare-brise, pompe à vélo, bouteilles d'eau ou sacoches de vélo. Toujours retirer ces pièces avant de placer votre vélo sur le porte-vélo.
- Si vous avez un vélo électrique, retirez également la batterie et (si possible) l'écran avant de transporter le vélo.
- À l'arrivée, vérifiez qu'aucune pièce ne s'est détachée ou endommagée.
- Utilisez un porte-vélo avec une fixation sur le cadre. Cela permet une plus grande stabilité pendant le transport que si votre vélo est attaché aux manivelles et évite d'endommager votre vélo.
- Assurez-vous que le vélo ne couvre pas les feux obligatoires de la voiture

2.4 MAINTENANCE

- N'utilisez pas de nettoyeur haute pression ou de tuyau d'arrosage pour nettoyer votre vélo. La force de l'eau peut enlever la graisse et l'huile des pièces rotatives ou de l'équipement ou l'eau peut pénétrer dans le système électrique et les freins de votre vélo.
- Ne passez pas le vélo au lave-auto.
- Si vous utilisez de l'huile ou de la graisse, veillez à ce qu'elle n'entre pas en contact avec vos disques de frein ou vos jantes à proximité des freins sur jante. Cela pourrait avoir un impact négatif sur la fonction, voire l'annuler.

2.5 VÉLOS ÉLECTRIQUES

Les batteries des vélos électriques sont sujettes à l'usure. Au fil du temps, la capacité de la batterie diminue. Sur notre site web www.cortinabikes.com vous trouverez des aperçus des conditions de garantie pour la capacité de la batterie par période après l'achat.

- Utilisez cette batterie uniquement pour l'e-bike pour lequel elle a été achetée. N'utilisez jamais le bloc de batteries pour d'autres vélos électriques ou appareils.
- Ne chargez ce bloc-piles qu'avec le chargeur livré avec le bloc-piles.
- Ne chargez ce bloc-piles que lorsque la température ambiante est supérieure à 0°C (32°F).
- N'exposez pas le bloc-piles à des températures élevées (chauffage, lumière directe du soleil ou feu ouvert). Ne pas immerger le bloc-piles dans n'importe quel liquide.
- Si vous n'utilisez pas l'appareil pendant une période prolongée, rechargez la batterie tous les trois mois. Rangez le bloc-piles dans un endroit sec à une température comprise entre 5° C et 25° C.
- Suivez les instructions de chargement. Cela permet de prolonger la durée de vie de la batterie. Lisez le manuel d'utilisation du vélo électrique Cortina pour obtenir des instructions détaillées.
- Ne laissez pas tomber la batterie. Cela peut endommager le bloc-piles et/ou provoquer des dysfonctionnements pendant l'utilisation.
- Consultez toujours le manuel d'utilisation de la bicyclette électrique Cortina avant d'utiliser le vélo. Il contient d'importantes consignes de sécurité

2.6 PRÉVENTION DU VOL

Presque tous les vélos Cortina sont livrés avec un cadenas de sécurité approuvé par ART. En outre, chaque vélo est également doté d'un numéro de cadre unique. Vous trouverez ce numéro de cadre, ainsi que le numéro de clé unique, sur le reçu d'achat que vous avez reçu de votre concessionnaire Cortina. Vous aurez besoin du numéro de clé si vous avez perdu la clé. Votre concessionnaire Cortina peut vous fournir une nouvelle clé portant ce numéro.

Si votre vélo est volé et que vous le déclarez à la police, vous pouvez donner le numéro du cadre. C'est la caractéristique unique de votre vélo. Le numéro du cadre se trouve sur l'autocollant blanc près du pédalier.

Pour éviter le vol, verrouillez toujours votre vélo et conservez les clés (de rechange) dans un endroit sûr, stockés en toute sécurité. Nous vous recommandons d'acheter un cadenas supplémentaire lorsque vous achetez votre vélo Cortina, afin de pouvoir verrouiller le vélo à un objet.

3. CONDITIONS DE GARANTIE

Cortina fournit une garantie pour tout défaut de construction, de matériau et/ou de peinture de votre vélo Cortina sur la base de la

les conditions suivantes :

3.1. GÉNÉRALITÉS

3.1.1. La garantie ne peut être invoquée que par le premier propriétaire de la bicyclette concernée.

3.1.2. La garantie n'est pas transférable d'un propriétaire à un autre.

3.1.3 La garantie fournie dans ces conditions n'affecte pas la possibilité de poursuivre le vendeur en vertu des dispositions légales normales du Code civil.

3.1.4. Au cours de la ou des périodes de garantie applicables, toutes les pièces pour lesquelles Cortina a déterminé qu'il y a un problème d'usure, les défauts de construction et/ou de matériaux seront réparés, remplacés ou indemnisés, au choix de Cortina.

3.2 TERMES

3.2.1. La période de garantie commence le jour de l'achat de la bicyclette.

3.2.2. Cortina offre une garantie de 5 ans sur les défauts de construction et/ou de matériaux du cadre et de la fourche avant fixe.

3.2.3. Sur les fourches à suspension avant, il existe une garantie de 2 ans sur les défauts de construction et/ou de matériaux.

3.2.4. Cortina offre une garantie de 2 ans sur les pièces chromées et les autres pièces peintes en cas de rouille.

3.2.5. Cortina accorde une garantie de 2 ans sur les pièces en cas de défauts de construction et/ou de matériaux.

3.2.6. Les pièces remplacées pendant la période de garantie par le concessionnaire Cortina, avec l'accord de Cortina, sont couvertes par la garantie standard du vélo. Après l'expiration de cette période, vous ne pouvez plus invoquer la garantie en ce qui concerne la pièce remplacée.

3.3. BATTERIE DE VÉLO ÉLECTRIQUE

3.3.1. Cortina offre une garantie de deux ans après l'achat sur la batterie pour les défauts de fonctionnement et/ou de construction et/ou de matériaux.

3.3.2. La capacité de la batterie diminue proportionnellement au nombre de cycles de charge et à son âge. Cette réduction de capacité n'est pas couverte par la garantie.

3.3.3. La plage indiquée est une indication et dépend fortement du comportement de conduite, de la charge et des facteurs environnementaux, l'entretien et l'utilisateur du pedelec. Elle n'est donc pas couverte par la garantie.

3.3.4. Les batteries ne peuvent être proposées à la garantie qu'en combinaison avec le chargeur vendu avec la batterie.

3.3.5. Si votre batterie est complètement vide, elle est dans un état de décharge profonde. Ceci n'est pas couvert par la garantie.

3.3.6. À la fin de sa durée de vie, la batterie doit être remise à un point de collecte désigné. Le point de collecte se chargera du recyclage correct de la batterie.

3.4. EXCLUSIONS

Les conditions de garantie ci-dessus ne s'appliquent pas si :

3.4.1. Les consignes de sécurité ou les manuels d'utilisation n'ont pas été respectés ;

3.4.2. Il est question d'usure normale des pièces, ou d'un mauvais réglage des pneus, des chaînes, des freins, des câbles et/ou des roues dentées ;

3.4.3. Le vélo n'a pas été régulièrement entretenu et/ou réparé par un concessionnaire Cortina ;

3.4.4. Des modifications ont été apportées à l'état d'origine de la moto, telles que des pièces Cortina non autorisées et/ou des pièces de rechange.

3.4.5. Le vélo a été utilisé de manière incorrecte et/ou négligente ou non conforme à l'usage auquel il est destiné ;

3.4.6. Le vélo a été utilisé lors d'une compétition ;

3.4.7. Le vélo est utilisé à des fins de location ;

3.4.8. Les dommages causés par les influences climatiques, tels que l'altération du vernis, des matières plastiques, la corrosion et/ou la rouille.

3.4.9. Il y a des dommages causés par le non-respect du mode d'emploi ;

3.4.10. des dommages sont survenus à la suite du transport de la bicyclette sur des porte-vélos ou des remorques, entre autres ;

3.4.11. 3.4.11. les dommages causés par le dépassement de la charge maximale admissible sur le porte-bagages avant et/ou arrière ;

3.4.12. La charge maximale autorisée sur la bicyclette a été dépassée ;

3.4.13. La bicyclette continue à être utilisée malgré les dommages et/ou les défauts déjà constatés, et cette utilisation aggrave les dommages ;

3.4.14. Le vélo a été impliqué dans un accident ;

3.4.15. La bicyclette n'a pas été livrée ou entretenue par un concessionnaire officiel de la Cortina ;

3.4.16. Mauvais réglage/tension du guidon, de la potence, de la selle, du dérailleur, des freins, des roues et des selles. Manquement à l'obligation de respecter les délais, le remplacement de pièces telles que les câbles de frein et de dérailleur, les plaquettes de frein, les pneus, les chaînes et les pignons ;

3.4.17. Cortina exclut toute responsabilité pour les dommages causés à (des parties de) vélo suite à (la) réglage/tension incorrect des pièces mobiles du vélo et/ou utilisation/entretien incorrect du vélo (y compris le non-remplacement du vélo à temps). (y compris le fait de ne pas remplacer à temps les pièces sujettes à l'usure normale).

4. RÉCLAMATION DE GARANTIE

4.1. Les réclamations et les demandes de garantie sont traitées par votre concessionnaire Cortina. Pour les plaintes ou les demandes de garantie votre concessionnaire Cortina sera à tout moment le premier point de contact, puisque le contrat d'achat y a été conclu. Ensuite, le fabricant procédera à une évaluation finale pour déterminer si un cas peut être invoqué pour la garantie. La pièce ou le vélo doit être retourné à Cortina avec la facture d'achat et une indication claire du numéro de cadre.

4.2. En cas de réclamation et de demande de garantie pour les vélos électriques Cortina à partir de l'année modèle 2017, le rapport de diagnostic doit être envoyé avec la pièce ou le vélo en plus de la facture d'achat.

4.3. En cas de plaintes et de demandes de garantie pour les batteries, le chargeur du propriétaire de la batterie doit également être envoyé.

4.4. Si vous avez déménagé ou si le concessionnaire Cortina initial n'est plus disponible, Cortina vous orientera vers le concessionnaire Cortina le plus proche de chez vous.

4.5. Les frais de montage et de démontage peuvent vous être facturés par le concessionnaire Cortina.

4.6. Frais éventuels de transport du vélo et/ou des pièces de votre concessionnaire à Cortina et de Cortina à votre concessionnaire si Cortina rejette la réclamation ou la demande de garantie sur la base des conditions de sécurité et de garantie de la Cortina.

5. RESPONSABILITÉ

Une réclamation honorée par Cortina en vertu de ces conditions de garantie n'implique expressément aucune reconnaissance de la responsabilité de Cortina pour tout dommage subi par le propriétaire ou par des tiers. Sans préjudice de la conformément aux dispositions de l'article 3 des présentes conditions de garantie, la responsabilité de Cortina pour les dommages subis par vous ou par des tiers est limitée à ce qui est réglementé dans la présente clause. Toute responsabilité de Cortina pour des dommages indirects. est explicitement exclu. Si le fabricant du vélo devait néanmoins être responsable d'un quelconque dommage, la responsabilité de Cortina est limitée à la valeur de la facture du vélo, sauf disposition légale impérative contraire.

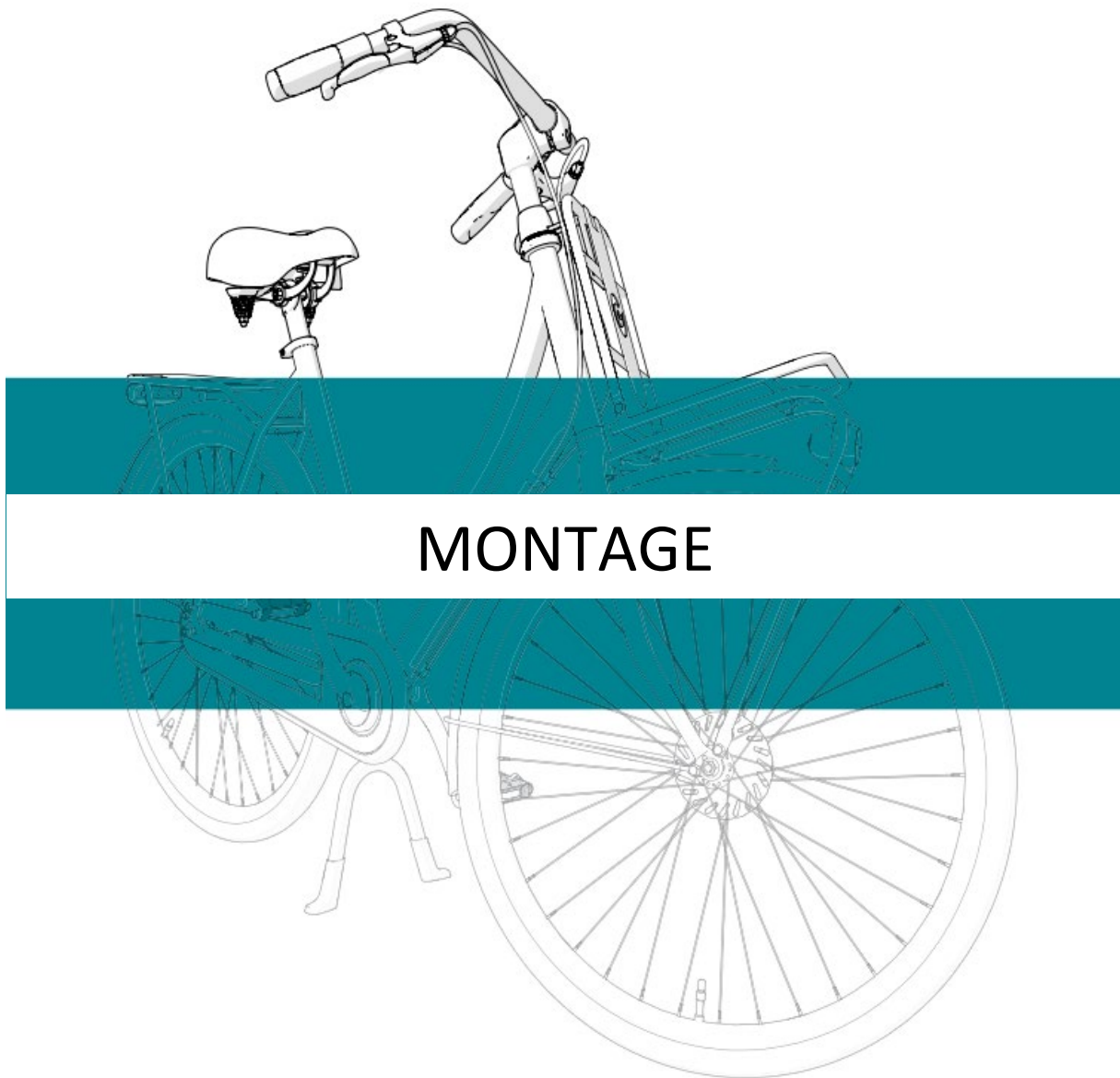
6. CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ

Cortina a compilé ces conditions de sécurité et de garantie avec le plus grand soin. Toute responsabilité résultant d'erreurs d'impression et/ou de typographie et/ou d'erreurs dans les images est toutefois exclue.

Cortina

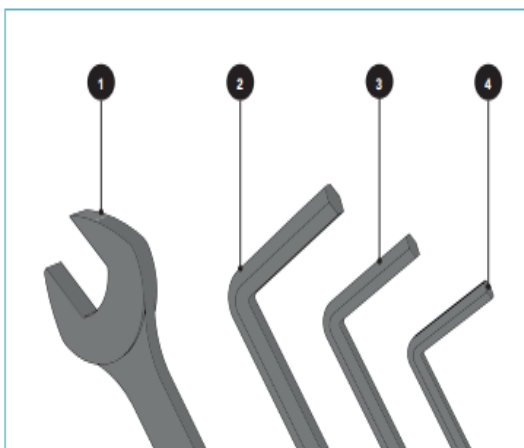
Ravensburgstraat 8

8028 PZ Zwolle



MONTAGE





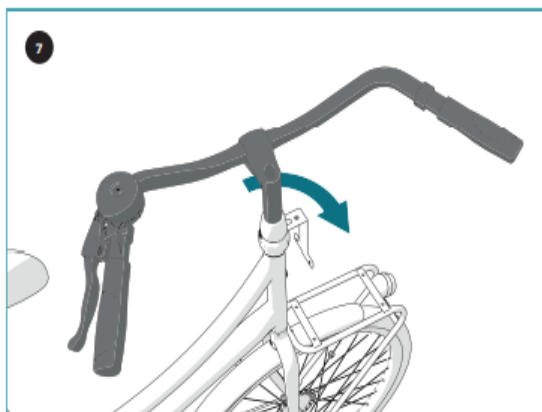
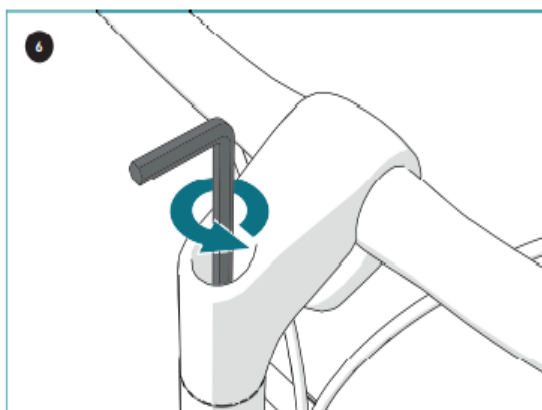
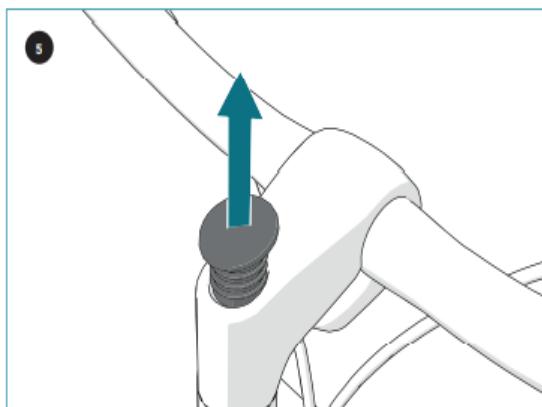
OUTILS NÉCESSAIRES

1 clé Allen 15 (pédales)

2 Clé Allen 6 (guidon)

3 Clé Allen 5 (béquille et support avant)

4 Clé Allen 4 (hauteur de la selle)



REDRESSER LE VOLANT

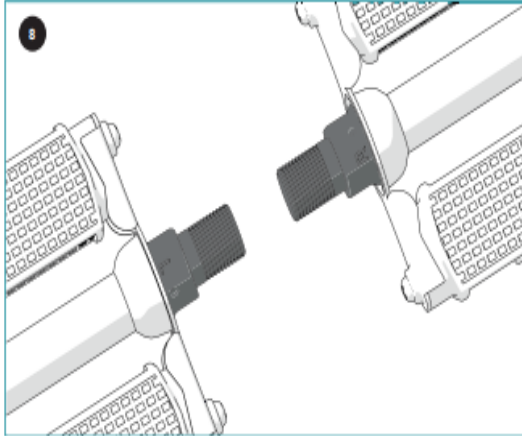
5 Retirez le bouchon.

6 Desserrer le boulon Allen avec clé hexagonale 6.

7 Tournez le guidon droit. Serrez le boulon Allen et

Remettez le bouchon en place. Vérifiez que le frein
Vérifiez que les câbles de frein et de vitesse fonctionnent librement.

Lors de votre premier trajet, vérifiez que les freins sont correctement réglés. Contactez votre concessionnaire Cortina si ce n'est pas le cas.



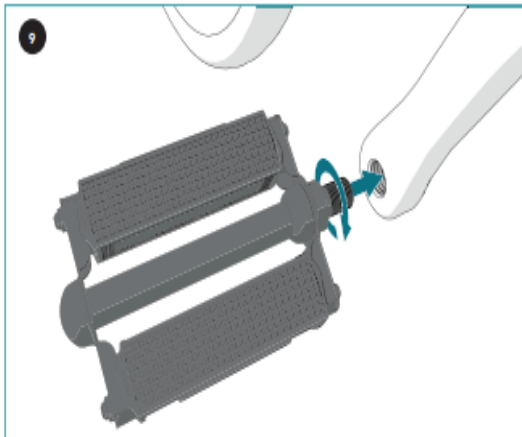
Pag5:

MONTAGE DES PÉDALES

8 La pédale gauche est marquée d'un "L", la droite d'un "R".

Attachez la pédale de droite avec la manivelle de droite et la pédale de gauche avec la manivelle de gauche.

Si vous les montez dans l'autre sens vous allez endommager le fil.

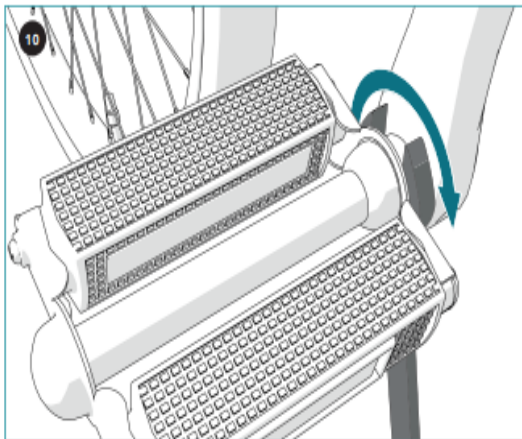


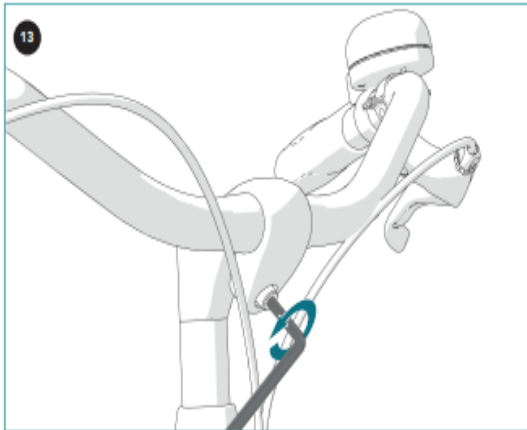
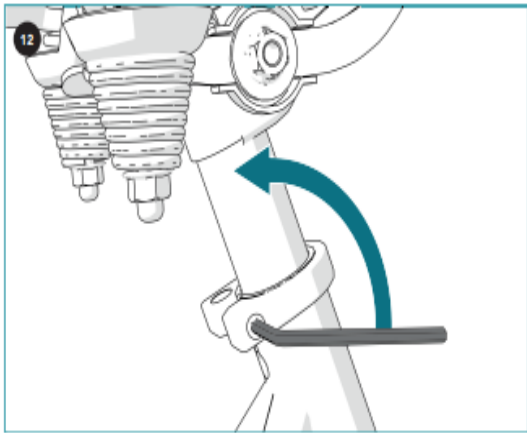
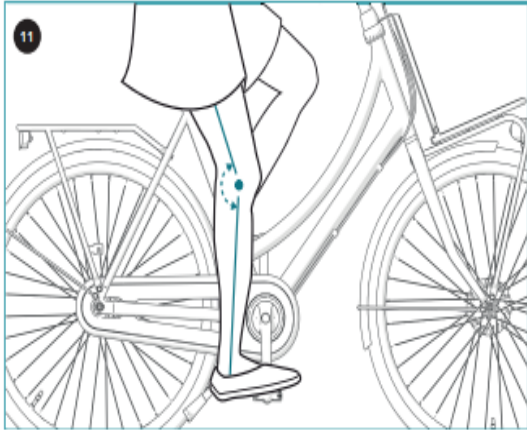
9 Tourner à la main l'axe de la pédale dans le sens des aiguilles d'une montre.

dans la manivelle à la main.

10 Serrez la pédale avec une clé à fourche

Tournez dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour verrouiller la pédale droite.





POSITIONNEMENT CYCLIST

11 Vérifiez votre position sur le vélo : si votre pied est en bas de la pédale

vos genoux sont légèrement pliés.

Ajustez la selle plus bas si vous devez tendre la jambe pour atteindre le siège.

pour atteindre la pédale du bas. Ajuster la selle

plus haut si vos genoux sont plus que légèrement pliés.

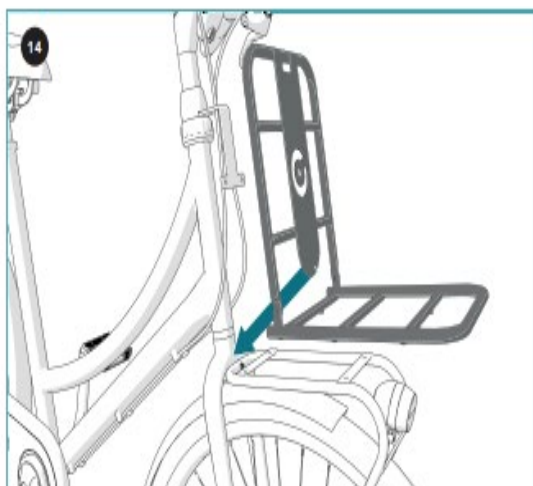
12 Desserrez le boulon de la fixation de la selle à l'aide de la clé Allen4.

Faites glisser la selle vers le haut ou vers le bas et fixez-la à la nouvelle hauteur.

Vérifiez à nouveau votre position et

et ajustez si nécessaire. Dans tous les cas, assurez-vous le tube de selle n'est pas dessus du marquage maximum.

13 Vous pouvez régler l'angle du guidon à l'aide d'un bouton de réglage. Clé Allen 4.



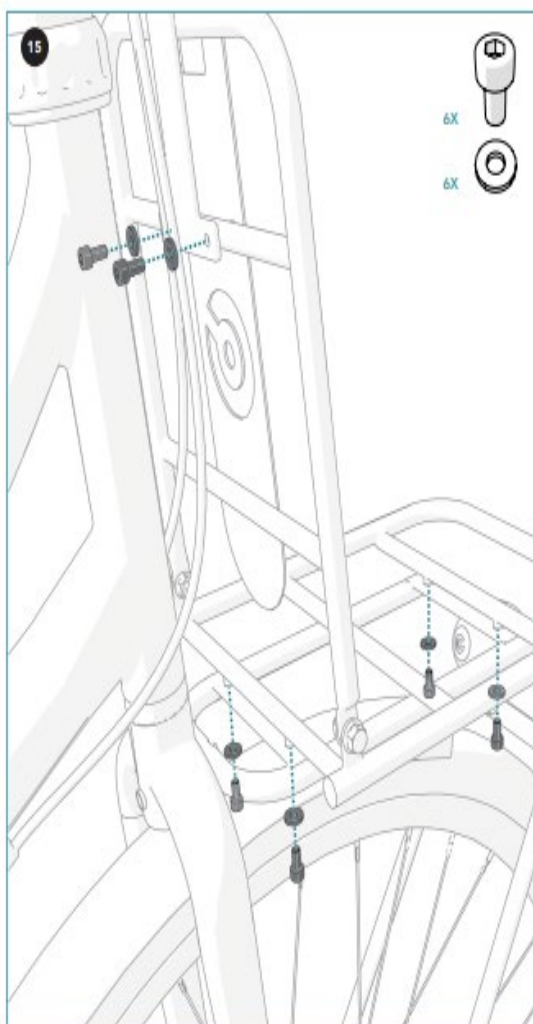
MONTAGE DU SUPPORT AVANT

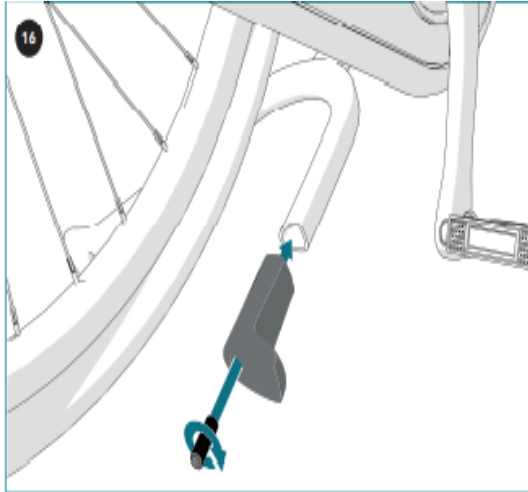
14 Montez le support avant sur le cadre.

15 Prenez une clé Allen 5 et fixez le support avant avec les

avec les boulons et les rondelles fournis.

Le porte-bagages avant est conçu pour ne pas transporter plus de 10 kg.





MONTAGE DE LA BEQUILLE

16 Insérer la vis de réglage dans la base et monter la sur le béquille.

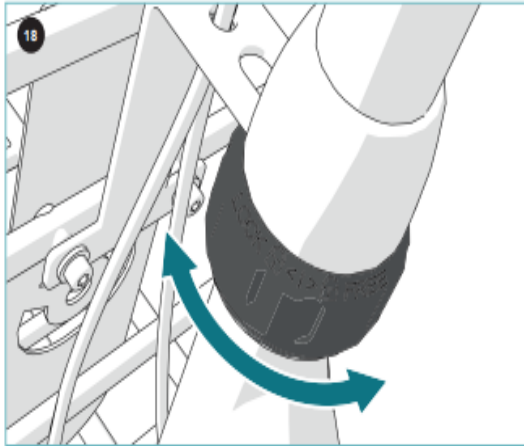
Répétez l'étape pour l'autre pied. Votre vélo se tient-il droit lorsque vous le posez sur le sol ?

17 Si ce n'est pas le cas, vous pouvez utiliser l'une des cales supplémentaires fournies pour combler la différence.

Les cales fournies permettent de compenser la différence.

N'oubliez pas de replier la béquille avant de monter sur le vélo.





Votre nouveau vélo est équipé d'un verrou de guidon. Pour que votre guidon ne soit pas basculer lorsque vous mettez votre vélo sur le support ou lorsque vous qui y travaillent. N'oubliez pas de déverrouiller votre serrure lorsque vous commencez à faire du vélo. Vous serez toujours en mesure de diriger, mais il est plus lourd.

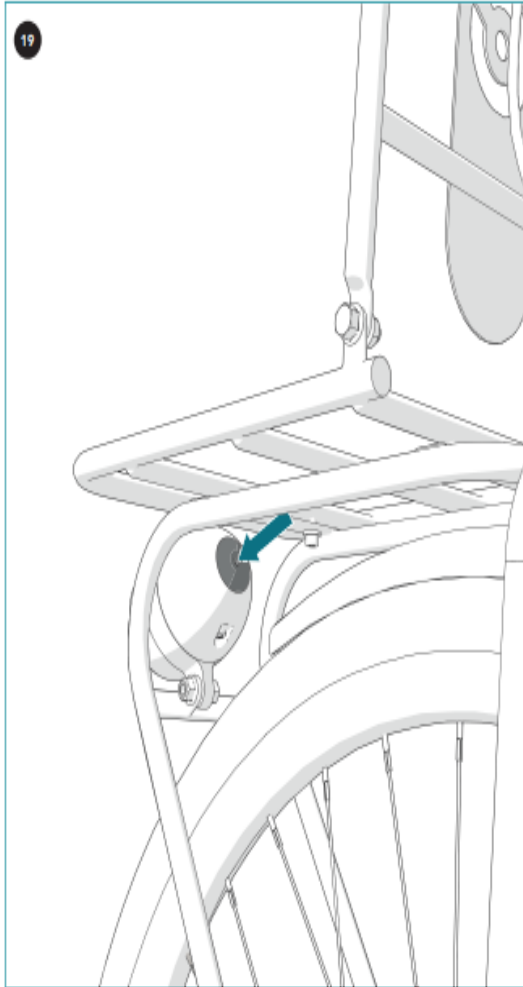
MAINTENIR LES PNEUS GONFLÉS

Nous vous recommandons de toujours bien gonfler vos pneus.

et ne pas les laisser devenir trop mous. Une pression de 4 bars

est le plus confortable pour le cyclisme. Si la pression est trop faible,

votre pneu s'usera plus rapidement et le risque d'endommagement des flancs sera plus élevé.



UTILISATION DE LA LAMPE

18 Si vous avez une bicyclette électrique Cortina, veuillez vous référer au manuel du

manuel de l'e-bike. Si au niveau du phare, il y a un

l'onglet rouge sur lequel est inscrit "PULL", retirez-le.

Si votre nouveau vélo est équipé d'un phare à piles,

Appuyez sur le bouton pour allumer la lumière.

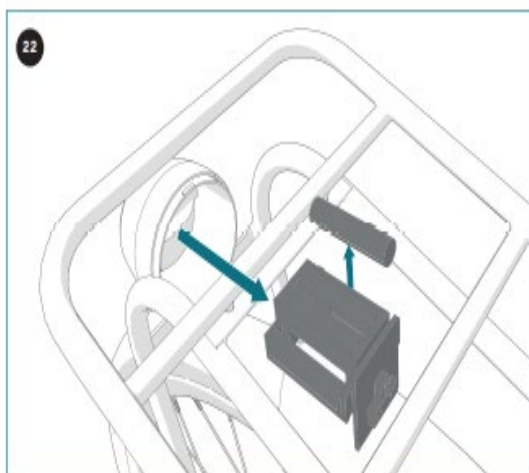
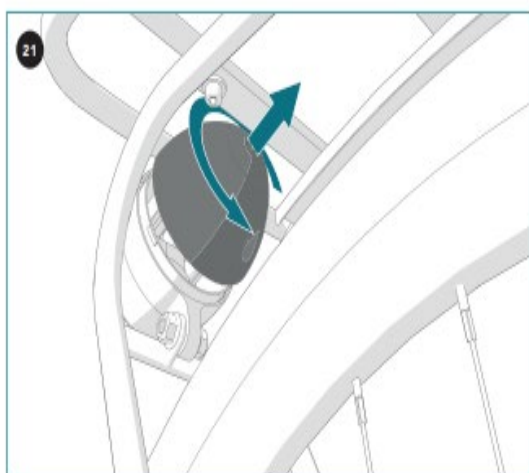
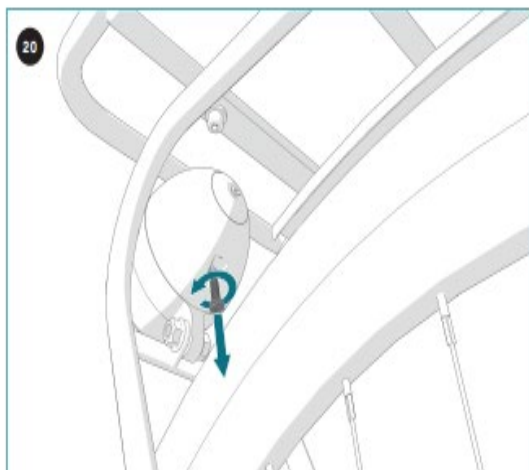
Appuyez à nouveau sur le bouton pour éteindre la lampe.

19 Si votre vélo Cortina est équipé d'une dynamo de moyeu, votre phare est relié à la dynamo de moyeu par un fil.

Le phare avant est relié par un fil au dynamo dans votre roue avant. Appuyez sur le bouton allumée la lamp.

L'ampoule ne s'allume que lorsque la roue tourne. Appuyez à nouveau sur le bouton

pour éteindre la lampe.



REEMPLACER LES BATTERIES

20 Desserrez la vis située sous la lampe.
à l'aide d'un tournevis cruciforme.

21 Dévissez le bouchon.

22 Vous pouvez maintenant sortir le
chariot avec les piles de la lampe.

et les remplacer. Vous aurez besoin de
quatre nouvelles piles AA.

des piles sont nécessaires.

Remettez le traîneau avec les nouvelles
piles, revissez le couvercle et n'oubliez
pas de serrer la vis.

N'oubliez pas de serrer la vis.

serrez la vis. Il suffit de tester si tout
fonctionne et vous pouvez recommencer
à pédaler !

 [FACEBOOK.COM/CORTINAFIETSEN](https://www.facebook.com/cortinafietsen)

 [INSTAGRAM.COM/CORTINABIKES](https://www.instagram.com/cortinabikes)

 [YOUTUBE.COM/CORTINAFIETSEN](https://www.youtube.com/cortinafietsen)

 **CORTINA**

[CORTINABIKES.COM](https://www.cortinabikes.com)